

Coordonnateur.ice territorial.e application du droit des sols Saint-Just-Saint-Rambert - Cat B (Direction de l'aménagement)

Présentation du poste :

Loire Forez agglomération compte 84 communes et près de 112 000 habitants. La communauté d'agglomération entend répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de territoire cohérente et ambitieuse. Territoire à taille humaine, son dynamisme démographique est le signe d'une qualité de vie préservée et d'un patrimoine remarquable.

Au sein de la Direction de l'aménagement, le service commun d'application du droit des sols (ADS) gère l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour l'ensemble des communes membres de Loire Forez agglomération qui ont fait le choix d'adhérer au service (la quasi-totalité des communes compétentes en la matière). Vous serez placé sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service ADS.

Mission principales :

- Management :

Manager une équipe située sur l'antenne de Saint-Just-Saint-Rambert et actuellement composée de 4 personnes

- Organiser, cadrer et contrôler le travail des instructeurs,
- Accompagner les agents dans leurs expertises et leurs pratiques professionnelles,
- Gérer les absences des agents,
- Gérer la « logistique » en lien avec la responsable de service.

- Gestion des procédures :

- Instruire des dossiers complexes ou sensibles sur le secteur couvert par l'antenne de Saint-Just-Saint-Rambert en lien avec la responsable de service,
- Instruire des dossiers d'accessibilité (CCH), présentation du rapport d'accessibilité en commission, proposition d'une décision au maire,
- Procéder à des extractions et exporter des données SITADEL
- Être un appui à la responsable de service dans le paramétrage du logiciel métier

- Assistance aux communes et aux services de LFa :

- Assister des communes pour les questions relatives, aux infractions, aux constructions illégales etc... (assistance premier niveau)
- Être l'interlocuteur-trice direct-e des communes du secteur couvert par l'antenne, pour les questions liées à l'instruction et au-delà (problème avec le logiciel métier Cart@DS, absence d'une secrétaire...)
- Être le-la coordonnateur-coordonnatrice sur le secteur couvert par l'antenne pour les services de LFa et les partenaires, au sujet des questions liées à l'instruction de dossiers
- Accompagner des services de LFa dans le cadre de l'élaboration de projets, pour les éclairer sur le volet ADS
- Participer à des projets transversaux

- Participation en collaboration entre coordonnateurs d'antennes à des projets structurants :

- Uniformiser les pratiques inter-antennes

- Participer à des groupes de travail divers

Profil :

Expérimenté-e et de formation en droit, urbanisme ou aménagement, vous avez de bonnes connaissances du code de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation. Vous maîtrisez le domaine de l'instruction du droit des sols, le fonctionnement des collectivités locales et vous savez vous positionner dans cet environnement. Rigoureux-se et organisé-e, vous disposez de capacité d'analyse et de synthèse. Une expérience de management d'équipe et de projets est souhaitée. Une bonne pratique des outils bureautiques est demandée. Aptitudes au travail avec un SIG et à la lecture de plans nécessaires. Vous avez le sens du travail en équipe et vous garantissez le respect des procédures. Qualités relationnelles, discrétion et diplomatie requises. Permis B requis.

Caractéristiques du poste :

Poste permanent à temps plein à pourvoir au 1^{er} septembre 2026, basé à Saint-Just-Saint-Rambert
Recrutement dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux
Rémunération liée au grade + régime indemnitaire + titres de restauration + CNAS + participation employeur
prévoyance et mutuelle santé.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 10 mai 2026** aux coordonnées ci-dessous :

Loire Forez agglomération
A l'attention de Monsieur le Président
17, boulevard de la préfecture
CS 30211
42605 Montbrison

Ou par mail : recrutement@loireforez.fr

Le jury d'entretien se tiendra le **mercredi 20 mai 2026 (matin)**.

**Merci d'indiquer lors de votre candidature la référence suivante : Coordonnateur-Coordonnatrice ADS
antenne de Saint-Just-Saint-Rambert**